

BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

● SAISON 2026 - 2027

MES INFOS

Nom : Prénom : Sexe : ☐ H ☐ F

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Nationalité : Date de naissance : Ville de naissance :

E-mail : **Adresse e-mail indispensable pour valider la licence (IMPORTANT - écrire lisiblement et en MAJUSCULES)**

Téléphone :

Contrôle d'honorabilité des cadres, dirigeants et officiels - Dispositif du Ministère des Sports :

Si j'accède à des fonctions d'encadrant, de dirigeant, de juge et/ou arbitre, je dois impérativement transmettre mon identité complète pour permettre à l'état de contrôler l'obligation d'honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport. Ces informations seront à compléter lors de la validation individuelle de ma licence.

- La personne : ☐ est autonome et responsable dans ses démarches (majeur, mineur émancipé, ...)
- ☐ est sous l'autorité d'un représentant légal (mineur, sous-tutelle, ...)
- ☐ a désigné un représentant pour valider ses informations individuelles (curatelle, incapacité technique, technologique, ...) - une fiche de procuration est à fournir au club

Si vous avez coché l'une des deux dernières propositions

Nom du représentant : Prénom du représentant :

Adresse mail du représentant :

Date de naissance du représentant :

MÉDICAL

Merci de consulter en amont les règles relatives aux certificats médicaux et aux questionnaires de santé, rappelées en troisième page de ce document et dans la notice pratique affiliations, adhésions, licences & autres titres de participation.

A la lecture des règles, je dois fournir à mon club :

- ☐ Certificat d'absence de contre-indication
- ☐ Attestation de réponse au Questionnaire de Santé FFH
- ☐ Aucun document médical

Indice de mobilité :

- ☐ Valide ☐ Déficient Visuel ☐ Déficient Auditif
- ☐ Marchant sans aide technique ☐ Marchant avec aide technique
- ☐ Fauteuil manuel (pouvant se déplacer sur quelques mètres) ☐ Fauteuil manuel en permanence
- ☐ Fauteuil électrique (pouvant se déplacer sur quelques mètres) ☐ Fauteuil électrique en permanence



MES OPTIONS

Votre licence se compose d'une ou plusieurs options souscrites auprès d'un ou plusieurs clubs.

J'ai déjà une option **compétition** dans un autre club : ☐ OUI ☐ NON

J'ai déjà une option **loisir ou cadre** dans un autre club : ☐ OUI ☐ NON

Mon/mes nouveaux choix d'option(s) : *Cochez le ou les types d'options souhaitées et complétez les informations complémentaires*

☐ **Compétition - 20 ans** = 33€

Nombre total d'options compétition - 20 dans ce club (16€/option sup.) :

☐ **Compétition + 20 ans** = 71€

Nombre total d'options compétition + 20 dans ce club (35€/option sup.) :

Discipline(s) en compétition :

Cochez la fonction pour votre option compétition

☐ Aucune fonction (sportif)

☐ Assistant(e) Sportif

☐ Guide

☐ Joueur(se) valide

☐ Pilote

☐ **Loisir** = 33€

Nombre total d'options loisir dans ce club (0€/option sup.) :

Discipline(s) en loisir :

☐ **Cadre** = 33€

Discipline(s) option cadre :

Cochez la fonction pour votre option cadre

☐ Président(e)

☐ Vice-Président(e)

☐ Trésorier(e)

☐ Secrétaire

☐ Autre dirigeant(e) élu(e)

☐ Encadrant(e) technique
bénévole

☐ Encadrant(e) technique
professionnel(le)

☐ Encadrant(e) administratif
bénévole

☐ Encadrant(e) administratif
professionnel(le)

☐ Médecin

☐ Professionnel(le) de santé

☐ Stagiaire

☐ Juge et/ou officiel d'arbitrage

☐ Classificateur(rice)

☐ Formateur(rice)

Réductions éventuelles (€) :

Total part fédérale :

Tarif de l'adhésion au club (€) :

TOTAL A PAYER (€) :

ASSURANCE

Garantie de base Individuelle Accident :

☐ OUI, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » comprise dans ma licence FF HANDISPORT.

☐ NON, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (coût déduit en cas de renonciation : 0.83 € TTC).

SIGNATURE

• **Licencié :**

- Je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et certifie mon choix de souscrire à une licence à la FFH. Dans ce cadre, je m'engage à en respecter les statuts et le règlement intérieur.

Date :

**Signature du licencié ou de
son représentant légal :**



BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

● SAISON 2026 - 2027

Handi
Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

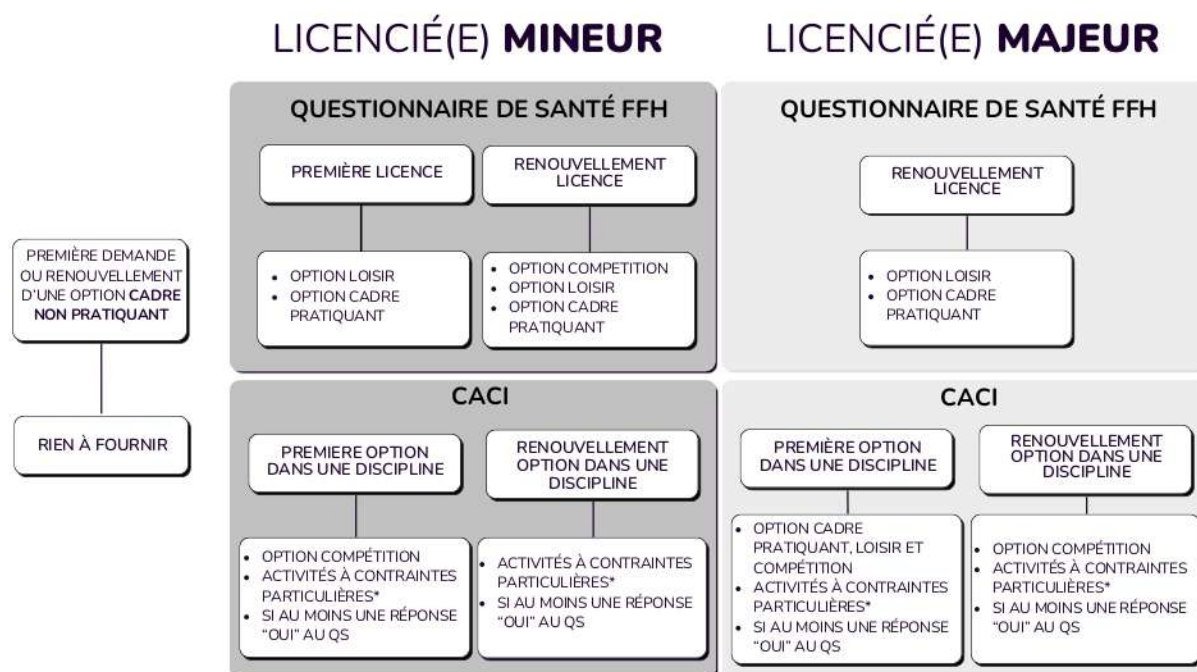
Ce document permet de recueillir les informations nécessaires à la commande de votre licence en ligne par votre club.

A l'issue de la saisie en ligne de vos informations par votre club, vous devrez valider vos données individuelles pour confirmer votre demande de licence ou d'option(s).



Documents médicaux

Il est de la responsabilité du club de vérifier que les documents médicaux (Certificat d'Absence de Contre-Indication - CACI - ou Questionnaire de Santé FFH) fournis par le licencié sont conformes aux règlements fédéraux. Votre club doit conserver ces documents (CACI ou le volet "attestation de réponse" du QS FFH) et les tenir à disposition de la fédération en cas de besoin. Voici un résumé sous forme de schéma de ces règles :



* Les activités à contraintes particulières sont les suivantes : plongée, tir sportif, biathlon et ball-trap.
Pour la plongée, la première année, le CACI doit être délivré par un médecin fédéral FFH ou FFESSM.

Réductions tarifs licences

- Je suis déjà titulaire d'une option loisir ou cadre : mes nouvelles options loisir ou cadre sont gratuites, et je ne paye que la différence pour ma première option compétition.
- Je suis déjà titulaire d'une option compétition : mes nouvelles options loisir ou cadre sont gratuites, mes options supplémentaires compétitions sont à 35€ pour une option compétition +20 ans, et à 16€ pour une option compétition -20 ans.
- Si mon club est une association qui émane d'un établissement (ESMS) ou un établissement ayant des statuts associatifs* : je bénéficie d'une réduction de 15€ sur ma première option loisir.
- Je souhaite bénéficier d'une réduction de licence dans le cadre d'une convention entre la FFH et un de ses partenaires (fédérations, APF, UGECAM, ...) : Je dois obligatoirement fournir un justificatif à mon club avant la prise de licence - aucun remboursement n'est possible après commande de la licence.

*Ces deux dispositions ne sont pas cumulables